

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°197

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 35

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 OCTOBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 18 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 octobre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AISSAOUI Djamilia, LENZI Ling, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, AÏT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés : BIDAL Damien ,LENOURY Nadia .

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Nourredine KADDOURI

Madame Soizig NEDELEC

Madame Magali CHERET

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Rachid ZAIRI

Monsieur Daniel GARNIER

Secrétaire de séance : Silvère ROZENBERG

Direction Générale Adjointe Ressources/ Direction Achats et
Commande Publique/

OBJET : Fourniture de couches pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2018 à 2021. Approbation du projet d'accord-cadre et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 25, 43, 66 à 68, 78 et 80 ;

Vu le projet d'accord-cadre ;

Vu le budget communal ;

Considérant que le marché relatif à la fourniture de couches pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant arrive à échéance le 31 décembre 2017, qu'en conséquence il y a lieu de lancer une nouvelle procédure pour répondre aux besoins inhérents de ces structures pour les 4 années à venir.

Adoption à l'unanimité par 41 pour

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'accord-cadre à bons de commande, sur appel d'offres, relatif à la fourniture de couches pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant passé pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, renouvelable par reconduction expresse, trois fois au maximum, par périodes successives d'un an.

L'accord-cadre fera l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

Montant minimum : **16 000 € HT**

Montant maximum : **80 000 € HT**

AUTORISE la maire à le signer, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, réunie en fin de procédure.

Reçu en préfecture le : 20/10/17

Publié le : 20/10/17

Certifié exécutoire : 20/10/17

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

